AVERTISSEMENTS AGRICOLES



BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS.
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
15 Francs

Supplément n° 2 au Bulletin n° 45 de Juin 1964 — 11 JUIN 1964

AVERTISSEMENTS — VIGNE

MILDIOU DE LA VIGNE

De nouvelles taches sont apparues depuis quelques jours et l'on peut considérer que le Mildiou existe dans toutes les régions. Cependant, ces taches sont peu nombreuses et beaucoup de vignes sont pratiquement indemnes de la maladie.

Les vignes arrivent au stade très sensible de la floraison où les grappes peuvent être très facilement contaminées. De plus, le développement important de la végétation a considérablement diminué l'efficacité du dernier traitement.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement dès réception de ce Bulletin.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Les premières manifestations de cette maladie sont visibles depuis un certain temps dans les vignes contaminées l'année dernière et qui n'ont pas reçu cette année les traitements indiqués dans nos précédents Bulletins.

Le traitement dirigé contre le Mildiou de la vigne est efficace contre le Black-Rot.

INFORMATIONS — VIGNE

OIDIUM DE LA VIGNE

Il est conseillé de profiter de la floraison pour effectuer un soufrage.

ARBRES FRUITIERS

ANTHRACNOSE DU CERISIER

Les premières contaminations ont été observées depuis un certain temps.

Afin d'éviter une extension dangereuse de cette maladie si une période pluvieuse survenait, il est conseillé d'effectuer un traitement sur toutes les variétés sensibles à la maladie, immédiatement après la cueillette des cerises.

On pourra utiliser un produit organo-cuprique ou un fongicide organique de synthèse, parmi lesquels la DOGUADINE, le MANEBE et le PHALTANE semblent particulièrement intéressants.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU

De nombreuses pontes ont été déposées au cours de ces derniers jours. Des éclosions auront lieu au début de la semaine prochaine.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement qui devra être exécuté au plus tard durant les premiers jours de la semaine prochaine en utilisant un produit à base de PARATHION ou d'AZINPHOS.

CULTURES DIVERSES

CECIDOMYIE DE LA LUZERNE

Le vol des cécidomyies de la luzerne est commencé. Dans les cultures les plus hâtives les premiers bouquets floraux commencent à se dégager et arrivent donc au stade sensible où ils peuvent être contaminés.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un premier traitement dès réception de ce Bulletin, sur toutes les luzernes dont les bouquets floraux commencent à se dégager, c'est-à-dire avant l'apparition du liseré violet de la fleur.

Dans les luzernes à végétation plus tardive il y aura lieu d'attendre ce stade sensible pour traiter.

Les produits à base de LINDANE à la dose voulue pour qu'il y ait 250 g de Matière Active à l'hectare et le D.D.T. à la dose voulue pour qu'il y ait 400 g de Matière Active à l'hectare sont efficaces contre la Cécidomyie de la luzerne. Le TOXAPHENE, produit inoffensif pour les abeilles, peut être également utilisé à la dose de 3 kgs de Matière Active à l'hectare.

Il est nécessaire de mouiller abondamment les luzernes.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.

Imprimé à la Station d'Orléans.   Le Directeur Gérant : L. BOUYX.